

Accédants à la propriété, propriétaires :

## QUAND LES REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS DEVIENNENT TROP LOURDS ... COMMENT Y REMEDIER ? QUI CONTACTER ?

### CONTACTEZ LE SERVICE CONSEIL LOGEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Le SERVICE CONSEIL LOGEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE, SCL 44 qui reçoit chaque année, en moyenne, près de 600 ménages en difficulté financière, est la seule association départementale exclusivement spécialisée dans l'accompagnement des accédants à la propriété en difficulté financière.

**Soutenu et conventionné par le Conseil Général de Loire-Atlantique**, le SCL met en œuvre un certain nombre de solutions exclusives pour prévenir et résoudre ces difficultés.

En effet, des aides en faveur des accédants à la propriété en difficulté financière existent à travers différents dispositifs de résolvabilisation et d'accompagnement qui sont intégrés dans le PDALPD, Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées :

- pour résorber les retards de prêts logement, il existe le **prêt à taux 0 % du Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté (FAAD)** qui offre en outre un accompagnement gratuit pendant toute la durée de son remboursement
- pour regrouper les crédits à la consommation, dettes diverses et anticipation de besoins, tout ce qui est hors logement, il existe le **Prêt de Restructuration Sociale (PRS)**, qui rééquilibre et allège le budget. Il est un dispositif complémentaire et indispensable du FAAD
- pour consacrer le temps et l'écoute nécessaires, le SCL est titulaire d'une **Mission d'Accompagnement d'un an**, très importante puisqu'elle porte sur plus de 300 nouveaux ménages chaque année (Mission qui consiste dans le Diagnostic de la situation financière du ménage, l'aide aux démarches et négociations auprès des différents créanciers, le recalcul des aides au logement, l'aide à la recherche de subventions, etc ...)
- pour assurer la pérennité de l'ensemble, le SCL assure un suivi dans la durée, avec une démarche active des ménages, afin de construire une

sortie de dettes dans la sérénité, et pour apprendre à ne pas retomber en panne : 400 ménages sont ainsi en suivi au long cours

- enfin, le **CONSEIL GENERAL** apporte aux ménages, en situation de rechute toujours possible, une solide deuxième chance, en favorisant une recherche de solution nouvelle, sans que les dispositifs contentieux ne se déclenchent prématurément.

Tous ces éléments permettent **une solution globale et sur mesure** dont ont pu bénéficier des milliers de familles. Ils apportent également une solution alternative au surendettement. Ils permettent au SCL de mettre en œuvre **une réelle sécurisation des parcours d'accession pour atteindre** son objectif de toujours, le même depuis 50 ans qu'il existe : chercher à préserver le logement familial et le maintien dans leur lieu de vie des familles.

---

Service Conseil Logement : 20, rue Félibien - BP 40727 Nantes Cédex 1  
Le SCL, c'est aussi 11 points d'accueil dans le département

Renseignements au 02 40 20 13 50  
Site internet : [scl44.free.fr](http://scl44.free.fr)